

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 22 décembre 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 15 décembre 2016

Publié le 23 décembre 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 57

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 17

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Charles ROZOY	M. Hervé BRUYERE
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Thierry FALCONNET	M. Jean-Yves PIAN	M. Yves-Marie BRUGNOT
M. Patrick CHAPUIS	Mme Françoise TENENBAUM	M. Guillaume RUET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Christine MARTIN	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Philippe MOREL
M. Jean-François DODET	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. André GERVAIS	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	M. Denis HAMEAU	M. Dominique SARTOR
M. Didier MARTIN	M. Christophe BERTHIER	M. Damien THIEULEUX
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. François HELIE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Benoît BORDAT	Mme Chantal OUTHIER	M. Cyril GAUCHER
Mme Anne DILLENSEGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Adrien GUENE.

Membres absents :

M. Édouard CAVIN	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
Mme Louise MARIN	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Gaston FOUCHERES	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Jacques CARRELET DE LOISY	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. André GERVAIS
	Mme Sandrine RICHARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. Louis LEGRAND pouvoir à M. Patrick MOREAU
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Florence LUCISANO pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	Mme Céline TONOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire ESC Dijon-Bourgogne-
Burgundy School of Business - Convention de partenariat 2016-2018**

La Communauté Urbaine du Grand Dijon affirme son soutien à l'enseignement supérieur, qui comme la recherche et le transfert de technologie, est un outil d'attractivité et de développement de notre territoire, et permet de donner à la capitale régionale une envergure nationale et internationale.

En 2015, l'école a fait une entrée historique dans le classement du Financial Times des meilleurs Masters in Management à la 76ème place. Classement améliorée cette année puisqu'elle monte à la 67ème place (+9 places). L'école compte 2 440 élèves contre 1 100 en 2006 avec l'ambition d'accueillir 3 000 étudiants pour 2020. L'école a donc entamé, début 2016, la rénovation et l'extension de son campus, que le Grand Dijon accompagne.

Fort du soutien de la CCI Côte d'Or, du Conseil régional de Bourgogne, du Conseil général de Côte d'Or (jusqu'en 2014) et de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, le Groupe ESC Dijon-Bourgogne a donc pu atteindre, voire dépasser les objectifs fixés dans le plan stratégique 2012-2017.

On peut aussi citer de nombreuses actions menées: l'accréditation AACSB en mai 2014, l'intégration dans la Comue UBFC (Communauté d'Universités et d'Etablissements Université Bourgogne Franche-Comté) en 2015, la création de la Fondation ESC Dijon-Bourgogne, le déploiement de la School of Wine and Spirits Business, le projet d'extension Campus, le déploiement Campus Lyon-Confluence, l'intégration des Msc (Mastère Spécialisé) dans le Master Grande Ecole et l'accent sur l'entrepreneuriat des élèves et des diplômés, un incubateur.

Le Grand Dijon souhaite poursuivre son engagement aux côtés de l'Ecole Supérieure de Commerce Dijon-Bourgogne pour promouvoir l'action en faveur du développement économique et social, soutenir l'école afin de renforcer sa notoriété et son maintien parmi les meilleures au plan national et international.

Compte tenu de l'articulation très forte existant entre l'ESC Dijon-Bourgogne et son territoire, l'école sollicite le soutien de la Communauté Urbaine du Grand Dijon au plan stratégique 2012-2017, à hauteur de 390 000 € répartis sur une période de trois ans:

- 150 000 € en 2016,
- 130 000 € en 2017,
- 110 000 € en 2018.

L'ESC Dijon-Bourgogne s'engage à poursuivre la bonne exécution du plan stratégique 2012-2017 et à remettre au Grand Dijon annuellement un rapport d'étape.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention de partenariat intervenant entre l'Association de Gestion du Groupe ESC Dijon-Bourgogne et le Grand Dijon ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte découlant de cette convention ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN : POUR : 74
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 17 PROCURATION(S)